



SCBSM

SCBSM : Document d'Enregistrement Universel Communiqué de mise à disposition

Paris, le 29 octobre 2020 – SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, annonce la mise à disposition de son Document d'Enregistrement Universel au 30 juin 2020.

Le Document d'Enregistrement Universel relatif à l'exercice clos le 30 juin 2020 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) ce jour.

Ce Document d'Enregistrement Universel inclut :

- le rapport financier annuel 2019-2020 ;
- le rapport sur le contrôle interne ;
- l'information relative aux honoraires des commissaires aux comptes ;
- le descriptif du programme de rachat d'actions.

Ce document est tenu à disposition dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de SCBSM (www.scbsm.fr) et sur le site de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

A propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109 - CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe s'élève à plus de 360 M€, dont plus de 75% situé à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC et fait partie de l'indice IEIF SIIC France. Plus d'informations sur www.scbsm.fr.

Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :
Jérôme Fabreguettes-Leib
01 53 67 36 78
scbsm@actus.fr

Journalistes :
Manon Clairet
01 53 67 36 73
mclairret@actus.fr